



La commune de Villard de Lans

*4 279 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 140 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère*

RECRUTE

Agent saisonnier polyvalent de l'atelier Propreté (H/F) **(Cadre d'emploi des adjoints techniques)** **Catégorie C à temps complet**

Au cœur du Vercors, avec 4500 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Placé sous l'autorité du chef d'atelier, vous participerez à la propreté et au déneigement des espaces publics.

Missions

- Balayage manuel
- Conduite de la balayeuse
- Nettoyage des rues, WC publics, ...
- Evacuation des poubelles publiques et des bennes à cartons en déchetterie
- Nettoyage après les manifestations le week-end et les jours fériés
- Assurer l'entretien courant du matériel utilisé
- Assurer, selon les besoins, les tâches polyvalentes en relation avec les autres services du CTM
- Astreintes de déneigement
- Déneigement manuel et salage

Conditions de travail

- Hiver : Horaires spécifiques pendant les astreintes : début de journée à 3H00 ou à 5H00 pour déneiger et saler.
- Travail les week-end
- Travail en extérieur,
- Utilisation de machines/outils ;
- Exposition au bruit
- Exposition aux poussières (utilisation de masques) ;
- Port de charges.

Compétences requises

- Appliquer les consignes de sécurité au travail et sur l'espace public
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Travail en équipe
- Polyvalence

Qualités requises

- Sens du service public et disponibilité
- Aptitude à rendre compte
- Sens de l'organisation
- Polyvalence et rigueur

Profil souhaité

- Permis de conduire B exigé
- CACES pour conduite d'engins spécifiques

Conditions de recrutement

- Contrat de travail saisonnier.
- Horaire modulable, Travail en week-end et soirée
- Rémunération selon expérience + régime indemnitaire lié au poste

Poste à pourvoir pour la saison d'hiver du 14/11/2025 au 10/04/2026.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire avant le 15 octobre 2025

62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans,
Ou par mail à rh@villard-de-lans.fr

Entretien avec le jury de recrutement le **22 octobre 2025**

Renseignements complémentaires liés aux RH auprès de Virginie BEAUDOINGT sur virginie.beaudoint@villard-de-lans.fr, liés au poste auprès de Pascale HACHET sur pascale.hachet@villard-de-lans.fr

Le Maire,
Arnaud MATHIEU